

SYNDICAT MIXTE EAUX CONFLUENCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt octobre à 18h30 (20/10/2025), le Comité Syndical dûment convoqué le 14/10/2025, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes de Lizac, sous la présidence de M. BESIERS Jean-Philippe, Maire de Castelsarrasin, Président du Syndicat Mixte Eaux Confluences.

-Nombre de membres en exercice : **37**

-Date de convocation du comité syndical : 14/10/2025

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mme AVARELLO Georgette, M. BESIERS Jean-Philippe, M. BOUCHE Bernard, M. CADIOU Jean-Pierre, M. COSTES Christian, M. COUREAU Jean-Louis (Délégué suppléant), M. DELBOULBES Didier, M. DELFAU Jean-Claude, M. FOURLENTI Alain, Mme FURLAN Hélène, M. GALLO Daniel, M. GARCIA Philippe, M. JOLYS Sébastien, M. KOZLOWSKI Eric, M. LACOMBE José, Mme LEGAL Nadine, M. LOPEZ Romain, M. MASSIMINO Francis, M. MIRAMONT Jean-Marc, M. PORTAL Guy, M. POUGNAND Jérôme, M. PREVEDELLO Xavier, Mme SCHATTEL Danièle, M. SPESSATO Jean-Louis, M. THIERS Jean-Christophe, M. VALEYE Romain, M. VIGNAUX Christian.

Absents excusés : Mme BAJON –ARNAL Jeanine (procuration M. BESIERS), M. CHAMPAIN Christophe, M. DAL CORSO Michel, M. DUPUY Guy, M. DELLAC Didier, M. FERVAL Jean-Philippe, M. LACROIX Frédéric (Délégué suppléant), M. LAFFORGUE Jacques (procuration Mme LEGAL), M. LOURMEDE Guy, M. PORTES Luc.

Délégués en exercice : 37

- Présents : **27**

- Votants : 29

Formant nombre suffisant pour délibérer.

En conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé par voie de scrutin à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein de l'Assemblée.

Monsieur POUGNAND Jérôme ayant obtenu la majorité des suffrages, a été délégué pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération N° 2025-10-20-05
Consultations diverses

Envoyé en préfecture le 27/10/2025
Reçu en préfecture le 27/10/2025
Publié le
ID : 082-200089126-20251027-0520102025-DE

EXPOSE :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la nécessité de réaliser un ensemble de travaux liés au plan prévisionnel d'investissement sur le territoire du SMEC,

Considérant la nécessité de renouveler certains véhicules utilitaires de la flotte du SMEC,

Considérant que certaines opérations peuvent faire l'objet d'une aide financière de la part de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Département de Tarn et Garonne.

DECISION DU CONSEIL :

Entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical,

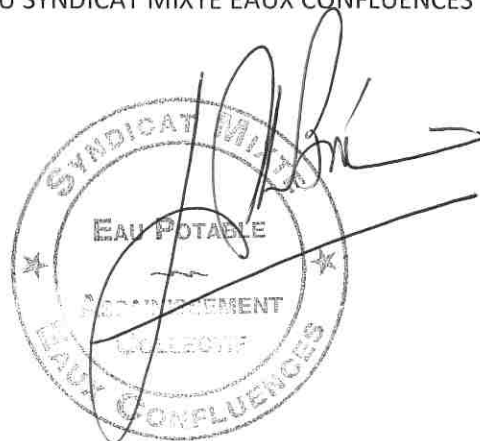
APPROUVE le lancement des consultations suivantes liées au fonctionnement :

- Marché de renouvellement véhicules utilitaires,
- Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des réservoirs, la réhabilitation du prétraitement de la station d'épuration de Castelsarrasin et la création de la nouvelle station d'épuration de Larrazet,
- Marché de curage des boues de la lagune de la station d'épuration de Saint-Nicolas de la Grave,
- Marché relatif à l'extension de la station d'épuration de Saint-Nicolas de la Grave,
- Marché d'entretien des espaces verts.

AUTORISE Monsieur le Président pour l'ensemble de opérations d'investissement à solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Adour et du Département,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
LE PRESIDENT DU SYNDICAT MIXTE EAUX CONFLUENCES



Pour : 29 (27 votes + 2 procurations)
Contre : 0
Abstentions : 0

FEUILLE DE PRESENCE COMITE SYNDICAL DU 20 octobre 2025				Envoyé en préfecture le 27/10/2025 Reçu en préfecture le 27/10/2025 Publié le Présent ID : 082-200089126-20251027-0520102025-DE
NOM	Prénom	Représentant la commune de	Qualité	
AVARELLO	Georgette	Castelmeyran	Vice-Présidente	
BAJON-ARNAL	Jeanine	Castelsarrasin	Déleguée	Excusée Procuration Jean Philippe Besiers
BESIERS	Jean-philippe	Castelsarrasin	Président	
BOUCHÉ	Bernard	Saint-Nicolas de la Grave	Délégué	
CADIOU	Jean-Pierre	Labourgade	Délégué	
CHAMPAIN	Christophe	Coutures	Délégué	Excusé
COSTES	Christian	Caumont	Délégué	
DAL CORSO	Michel	Castelsarrasin	Vice-Président	Excusé
DELBOULBES	Didier	Saint-Nicolas de la Grave	Vice-Président	
DELFAU	Jean-Claude	Lavilledieu du Temple	Délégué	
DUPUY	Guy	Castelferrus	Vice-Président	Excusé
<i>BUREAU</i> FAURIE	Jean-Claude	Larrazet	Délégué	
DELLAC	Didier	Lafitte	Délégué	
FERVAL	Jean-Philippe	Castelsarrasin	Délégué	Excusé
FOURLENTI	Alain	Castelsarrasin	Délégué	
FURLAN	Hélène	Castelsarrasin	Déleguée	
GALLO	Daniel	Lavilledieu du Temple	Vice-Président	
GARCIA	Philippe	Moissac	Délégué	
<i>Jolys</i> LAVERGNE	Yannick <i>SEBASTIEN</i>	Saint Arroumex	Délégué suppléant	
KOZLOWSKI	Eric	Castelsarrasin	Délégué	
LACOMBE	José	Meauzac	Vice-Président	
LACROIX	Frédéric	Labastide du Temple	Délégué suppléant	
LAFFORGUE	Jacques	Angeville	Délégué	Excusé Procuration Nadine LEGAL
LEGAL	Nadine	Fajolles	Déleguée	
LOPEZ	Romain	Moissac	Vice-Président	
LOURMEDE	Guy	Moissac	Délégué	
MASSIMINO	Francis	GM pour Albefeuille	Délégué	
MIRAMONT	Jean-Marc	Les Barthes	Délégué	
PORTAL	Guy	Barry d'Islemade	Délégué	
PORTES	Luc	Moissac	Délégué	
POUGNAND	Jérôme	Moissac	Vice-Président	
PREVEDELLO	Xavier	Saint Porquier	Vice-Président	
SCHATTEL	Danielle	Moissac	Déleguée	
SPESSATO	Jean-Louis	Saint-Aignan	Délégué	
THIERS	Jean-Christophe	Moissac	Délégué	
VALEYE	Romain	Lizac	Vice-Président	
VIGNAUX	Christian	Garganvillar	Délégué	
TOTAL			37	

SYNDICAT MIXTE EAUX CONFLUENCES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt octobre à 18h30 (20/10/2025), le Comité Syndical dûment convoqué le 14/10/2025, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes de Lizac, sous la présidence de M. BESIERS Jean-Philippe, Maire de Castelsarrasin, Président du Syndicat Mixte Eaux Confluences.

-Nombre de membres en exercice : **37**

-Date de convocation du comité syndical : 14/10/2025

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mme AVARELLO Georgette, M. BESIERS Jean-Philippe, M. BOUCHE Bernard, M. CADIOU Jean-Pierre, M. COSTES Christian, M. COUREAU Jean-Louis (Délégué suppléant), M. DELBOULBES Didier, M. DELFAU Jean-Claude, M. FOURLENTI Alain, Mme FURLAN Hélène, M. GALLO Daniel, M. GARCIA Philippe, M. JOLYS Sébastien, M. KOZLOWSKI Eric, M. LACOMBE José, Mme LEGAL Nadine, M. LOPEZ Romain, M. MASSIMINO Francis, M. MIRAMONT Jean-Marc, M. PORTAL Guy, M. POUGNAND Jérôme, M. PREVEDELLO Xavier, Mme SCHATTEL Danièle, M. SPESSATO Jean-Louis, M. THIERS Jean-Christophe, M. VALEYE Romain, M. VIGNAUX Christian.

Absents excusés : Mme BAJON –ARNAL Jeanine (procuration M. BESIERS), M. CHAMPAIN Christophe, M. DAL CORSO Michel, M. DUPUY Guy, M. DELLAC Didier, M. FERVAL Jean-Philippe, M. LACROIX Frédéric (Délégué suppléant), M. LAFFORGUE Jacques (procuration Mme LEGAL), M. LOURMEDE Guy, M. PORTES Luc.

Délégués en exercice : 37

- Présents : **27**

- Votants : 29

Formant nombre suffisant pour délibérer.

En conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé par voie de scrutin à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein de l'Assemblée.

Monsieur POUGNAND Jérôme ayant obtenu la majorité des suffrages, a été délégué pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération N° 2025-10-20-06
Fin de contrat Délégation Véolia à Saint Nicolas de la Grave

EXPOSE :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le contrat de délégation de service public de gestion de la distribution d'eau potable (Commune de Saint Nicolas de la Grave) liant le Syndicat Mixte Eaux Confluences et VEOLIA,

Considérant qu'afin de préparer les dispositions de cette fin de contrat et pour assurer la continuité du service public, dans des conditions optimales et dans l'intérêt des deux parties, il est convenu d'un commun accord d'établir un protocole de fin de contrat,

Considérant que ce protocole est joint en annexe de la présente délibération,

DECISION DU CONSEIL :

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré le conseil syndical,

APPROUVE les termes du protocole d'achèvement de contrat de délégation de service public de gestion de la distribution d'eau potable (Commune de Saint Nicolas de la Grave) liant le Syndicat Mixte Eaux Confluences et VEOLIA.

AUTORISE le Président du Syndicat Mixte Eaux Confluences à signer ledit protocole et tout document se rapportant à cette affaire.

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
LE PRESIDENT DU SYNDICAT MIXTE EAUX CONFLUENCES

Pour : 29 (27 votes + 2 procurations)
Contre : 0
Abstention : 0



FEUILLE DE PRESENCE				
COMITE SYNDICAL DU 20 octobre 2025				
NOM	Prénom	Représentant la commune de	Qualité	Présent
AVARELLO	Georgette	Castelmeyran	Vice-Présidente	
BAJON-ARNAL	Jeanine	Castelsarrasin	Déléguee	Excusée Procuration Jean Philippe Besiers
BESIERS	Jean-philippe	Castelsarrasin	Président	
BOUCHÉ	Bernard	Saint-Nicolas de la Grave	Délégué	
CADIOU	Jean-Pierre	Labourgade	Délégué	
CHAMPAIN	Christophe	Coutures	Délégué	Excusé
COSTES	Christian	Caumont	Délégué	
DAL CORSO	Michel	Castelsarrasin	Vice-Président	Excusé
DELBOULBES	Didier	Saint-Nicolas de la Grave	Vice-Président	
DELFAU	Jean-Claude	Lavilledieu du Temple	Délégué	
DUPUY	Guy	Castelferrus	Vice-Président	Excusé
<i>BUREAU</i> FAURIE	Jean-Claude	Larrazet	Délégué	
DELLAC	Didier	Lafitte	Délégué	
FERVAL	Jean-Philippe	Castelsarrasin	Délégué	Excusé
FOURLENTI	Alain	Castelsarrasin	Délégué	
FURLAN	Hélène	Castelsarrasin	Déléguee	
GALLO	Daniel	Lavilledieu du Temple	Vice-Président	
GARCIA	Philippe	Moissac	Délégué	
<i>Joly</i> LAVERGNE	Yannick <i>SERASTIEN</i>	Saint Arroumex	Délégué suppléant	
KOZLOWSKI	Eric	Castelsarrasin	Délégué	
LACOMBE	José	Meuzac	Vice-Président	
LACROIX	Frédéric	Labastide du Temple	Délégué suppléant	
LAFFORGUE	Jacques	Angeville	Délégué	Excusé Procuration Nadine LEGAL
LEGAL	Nadine	Fajolles	Déléguee	
LOPEZ	Romain	Moissac	Vice-Président	
LOURMEDE	Guy	Moissac	Délégué	
MASSIMINO	Francis	GM pour Albefeuille	Délégué	
MIRAMONT	Jean-Marc	Les Barthes	Délégué	
PORTAL	Guy	Barry d'Islemade	Délégué	
PORTES	Luc	Moissac	Délégué	
POUGNAND	Jérôme	Moissac	Vice-Président	
PREVEDELLO	Xavier	Saint Porquier	Vice-Président	
SCHATTEL	Danielle	Moissac	Déléguee	
SPESSATO	Jean-Louis	Saint-Aignan	Délégué	
THIERS	Jean-Christophe	Moissac	Délégué	
VALEYE	Romain	Lizac	Vice-Président	
VIGNAUX	Christian	Garganvillar	Délégué	
TOTAL			37	

SYNDICAT MIXTE EAUX CONFLUENCES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt octobre à 18h30 (20/10/2025), le Comité Syndical dûment convoqué le 14/10/2025, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes de Lizac, sous la présidence de M. BESIERS Jean-Philippe, Maire de Castelsarrasin, Président du Syndicat Mixte Eaux Confluences.

-Nombre de membres en exercice : **37**

-Date de convocation du comité syndical : 14/10/2025

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mme AVARELLO Georgette, M. BESIERS Jean-Philippe, M. BOUCHE Bernard, M. CADIOU Jean-Pierre, M. COSTES Christian, M. COUREAU Jean-Louis (Délégué suppléant), M. DELBOULBES Didier, M. DELFAU Jean-Claude, M. FOURLENTI Alain, Mme FURLAN Hélène, M. GALLO Daniel, M. GARCIA Philippe, M. JOLYS Sébastien, M. KOZLOWSKI Eric, M. LACOMBE José, Mme LEGAL Nadine, M. LOPEZ Romain, M. MASSIMINO Francis, M. MIRAMONT Jean-Marc, M. PORTAL Guy, M. POUGNAND Jérôme, M. PREVEDELLO Xavier, Mme SCHATTEL Danièle, M. SPESSATO Jean-Louis, M. THIERS Jean-Christophe, M. VALEYE Romain, M. VIGNAUX Christian.

Absents excusés : Mme BAJON –ARNAL Jeanine (procuration M. BESIERS), M. CHAMPAIN Christophe, M. DAL CORSO Michel, M. DUPUY Guy, M. DELLAC Didier, M. FERVAL Jean-Philippe, M. LACROIX Frédéric (Délégué suppléant), M. LAFFORGUE Jacques (procuration Mme LEGAL), M. LOURMEDE Guy, M. PORTES Luc.

Délégués en exercice : 37

- Présents : **27**

- Votants : 29

Formant nombre suffisant pour délibérer.

En conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé par voie de scrutin à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein de l'Assemblée.

Monsieur POUGNAND Jérôme ayant obtenu la majorité des suffrages, a été délégué pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération N° 2025-10-20-06
Fin de contrat Délégation Véolia à Saint Nicolas de la Grave

EXPOSE :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le contrat de délégation de service public de gestion de la distribution d'eau potable (Commune de Saint Nicolas de la Grave) liant le Syndicat Mixte Eaux Confluences et VEOLIA,

Considérant qu'afin de préparer les dispositions de cette fin de contrat et pour assurer la continuité du service public, dans des conditions optimales et dans l'intérêt des deux parties, il est convenu d'un commun accord d'établir un protocole de fin de contrat,

Considérant que ce protocole est joint en annexe de la présente délibération,

DECISION DU CONSEIL :

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré le conseil syndical,

APPROUVE les termes du protocole d'achèvement de contrat de délégation de service public de gestion de la distribution d'eau potable (Commune de Saint Nicolas de la Grave) liant le Syndicat Mixte Eaux Confluences et VEOLIA.

AUTORISE le Président du Syndicat Mixte Eaux Confluences à signer ledit protocole et tout document se rapportant à cette affaire.

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
LE PRESIDENT DU SYNDICAT MIXTE EAUX CONFLUENCES

Pour : 29 (27 votes + 2 procurations)
Contre : 0
Abstention : 0



FEUILLE DE PRESENCE COMITE SYNDICAL DU 20 octobre 2025				Envoyé en préfecture le 27/10/2025 Reçu en préfecture le 27/10/2025 Publié le <u>Présent</u> ID : 082-200089126-20251027-0620102025-DE
NOM	Prénom	Représentant la commune de	Qualité	
AVARELLO	Georgette	Castelmeyran	Vice-Présidente	
BAJON-ARNAL	Jeanine	Castelsarrasin	Déléguee	Excusée Procuration Jean Philippe Besiers
BESIERS	Jean-philippe	Castelsarrasin	Président	
BOUCHÉ	Bernard	Saint-Nicolas de la Grave	Délégué	
CADIOU	Jean-Pierre	Labourgade	Délégué	
CHAMPAIN	Christophe	Coutures	Délégué	Excusé
COSTES	Christian	Caumont	Délégué	
DAL CORSO	Michel	Castelsarrasin	Vice-Président	Excusé
DELBOULBES	Didier	Saint-Nicolas de la Grave	Vice-Président	
DELFAU	Jean-Claude	Lavilledieu du Temple	Délégué	
DUPUY	Guy	Castelferrus	Vice-Président	Excusé
<i>BUREAU</i> FAURIE	Jean-Claude	Larrazet	Délégué	
DELLAC	Didier	Lafitte	Délégué	
FERVAL	Jean-Philippe	Castelsarrasin	Délégué	Excusé
FOURLENTI	Alain	Castelsarrasin	Délégué	
FURLAN	Hélène	Castelsarrasin	Déléguee	
GALLO	Daniel	Lavilledieu du Temple	Vice-Président	
GARCIA	Philippe	Moissac	Délégué	
LAVERGNE	Yannick <i>SEBASTIEN</i>	Saint Arroumex	Délégué suppléant	
KOZLOWSKI	Eric	Castelsarrasin	Délégué	
LACOMBE	José	Meuzac	Vice-Président	
LACROIX	Frédéric	Labastide du Temple	Délégué suppléant	
LAFFORGUE	Jacques	Angeville	Délégué	Excusé Procuration Nadine LEGAL
LEGAL	Nadine	Fajolles	Déléguee	
LOPEZ	Romain	Moissac	Vice-Président	
LOURMEDE	Guy	Moissac	Délégué	
MASSIMINO	Francis	GM pour Albefeuille	Délégué	
MIRAMONT	Jean-Marc	Les Barthes	Délégué	
PORTAL	Guy	Barry d'Islemade	Délégué	
PORTES	Luc	Moissac	Délégué	
POUGNAND	Jérôme	Moissac	Vice-Président	
PREVEDELLO	Xavier	Saint Porquier	Vice-Président	
SCHATTEL	Danielle	Moissac	Déléguee	
SPESSATO	Jean-Louis	Saint-Aignan	Délégué	
THIERS	Jean-Christophe	Moissac	Délégué	
VALEYE	Romain	Lizac	Vice-Président	
VIGNAUX	Christian	Garganvillar	Délégué	
TOTAL			37	

BUREAU

Joly

Délibération N° 2025-10-20-01
Pénalité financière : Doublement de la redevance

EXPOSE :

Dans le cadre des travaux de Mise en séparatif (Moissac) et plus généralement lors de non-conformité, une possibilité donnée par la loi est la mise en place d'une pénalité financière de la redevance assainissement collectif tant que l'abonné ne se met pas en conformité.

Le bureau propose au comité une pénalité financière (statut de taxe fiscale) à laquelle le propriétaire est astreint en cas de manquement à ses obligations et qui ne doit donc être facturée qu'au propriétaire (seule exception : le redevable de la pénalité est l'occupant de l'immeuble s'il fait obstacle à l'accomplissement des missions visées aux 1°, 2° et 3° de l'article L1331-11 du CSP).

DECISION DU CONSEIL :

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré le conseil syndical :

VALIDE la mise en œuvre de cette pénalité financière ;

DECIDE que cette pénalité financière sera établie comme suit : Doublement de la part variable de la redevance assainissement collectif votée par le conseil syndical pour l'année de consommation. Par exemple pour 2025 : 5,10 € HT par m³ traités (2*2,55 €HT/m³) ;

CHARGE le Président de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
LE PRESIDENT DU SYNDICAT MIXTE EAUX CONFLUENCES



Pour : 29 (27 votes + 2 procurations)

Contre : 0

Abstention : 0

FEUILLE DE PRESENCE COMITE SYNDICAL DU 20 octobre 2025				Envoyé en préfecture le 31/10/2025 Reçu en préfecture le 31/10/2025 Publié le <u>Présent</u> ID : 082-200089126-20251031-0720102025-DE
NOM	Prénom	Représentant la commune de	Qualité	
AVARELLO	Georgette	Castelmayran	Vice-Présidente	
BAJON-ARNAL	Jeanine	Castelsarrasin	Déléguee	Excusée Procuration Jean Philippe Besiers
BESIERS	Jean-philippe	Castelsarrasin	Président	
BOUCHÉ	Bernard	Saint-Nicolas de la Grave	Délégué	
CADIOU	Jean-Pierre	Labourgade	Délégué	
CHAMPAIN	Christophe	Coutures	Délégué	Excusé
COSTES	Christian	Caumont	Délégué	
DAL CORSO	Michel	Castelsarrasin	Vice-Président	Excusé
DELBOULBES	Didier	Saint-Nicolas de la Grave	Vice-Président	
DELFAU	Jean-Claude	Lavilledieu du Temple	Délégué	
DUPUY	Guy	Castelferrus	Vice-Président	Excusé
<i>BUREAU</i> FAURIE	Jean-Claude	Larrazet	Délégué	
DELLAC	Didier	Lafitte	Délégué	
FERVAL	Jean-Philippe	Castelsarrasin	Délégué	Excusé
FOURLENTI	Alain	Castelsarrasin	Délégué	
FURLAN	Hélène	Castelsarrasin	Déléguee	
GALLO	Daniel	Lavilledieu du Temple	Vice-Président	
GARCIA	Philippe	Moissac	Délégué	
<i>Joly</i> LAVERGNE	Yannick <i>SEBASTIEN</i>	Saint Arroumex	Délégué suppléant	
KOZLOWSKI	Eric	Castelsarrasin	Délégué	
LACOMBE	José	Meuzac	Vice-Président	
LACROIX	Frédéric	Labastide du Temple	Délégué suppléant	
LAFFORGUE	Jacques	Angeville	Délégué	Excusé Procuration Nadine LEGAL
LEGAL	Nadine	Fajolles	Déléguee	
LOPEZ	Romain	Moissac	Vice-Président	
LOURMEDE	Guy	Moissac	Délégué	
MASSIMINO	Francis	GM pour Albefeuille	Délégué	
MIRAMONT	Jean-Marc	Les Barthes	Délégué	
PORTAL	Guy	Barry d'Islemade	Délégué	
PORTES	Luc	Moissac	Délégué	
POUGNAND	Jérôme	Moissac	Vice-Président	
PREVEDELLO	Xavier	Saint Porquier	Vice-Président	
SCHATTEL	Danielle	Moissac	Déléguee	
SPESSATO	Jean-Louis	Saint-Aignan	Délégué	
THIERS	Jean-Christophe	Moissac	Délégué	
VALEYE	Romain	Lizac	Vice-Président	
VIGNAUX	Christian	Garganvillar	Délégué	
TOTAL			37	

SYNDICAT MIXTE EAUX CONFLUENCES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt octobre à 18h30 (20/10/2025), le Comité Syndical dûment convoqué le 14/10/2025, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes de Lizac, sous la présidence de M. BESIERS Jean-Philippe, Maire de Castelsarrasin, Président du Syndicat Mixte Eaux Confluences.

-Nombre de membres en exercice : **37**

-Date de convocation du comité syndical : 14/10/2025

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mme AVARELLO Georgette, M. BESIERS Jean-Philippe, M. BOUCHE Bernard, M. CADIOU Jean-Pierre, M. COSTES Christian, M. COUREAU Jean-Louis (Délégué suppléant), M. DELBOULBES Didier, M. DELFAU Jean-Claude, M. FOURLENTI Alain, Mme FURLAN Hélène, M. GALLO Daniel, M. GARCIA Philippe, M. JOLYS Sébastien, M. KOZLOWSKI Eric, M. LACOMBE José, Mme LEGAL Nadine, M. LOPEZ Romain, M. MASSIMINO Francis, M. MIRAMONT Jean-Marc, M. PORTAL Guy, M. POUGNAND Jérôme, M. PREVEDELLO Xavier, Mme SCHATTEL Danièle, M. SPESSATO Jean-Louis, M. THIERS Jean-Christophe, M. VALEYE Romain, M. VIGNAUX Christian.

Absents excusés : Mme BAJON –ARNAL Jeanine (procuration M. BESIERS), M. CHAMPAIN Christophe, M. DAL CORSO Michel, M. DUPUY Guy, M. DELLAC Didier, M. FERVAL Jean-Philippe, M. LACROIX Frédéric (Délégué suppléant), M. LAFFORGUE Jacques (procuration Mme LEGAL), M. LOURMEDE Guy, M. PORTES Luc.

Délégués en exercice : 37

- Présents : **27**

- Votants : 29

Formant nombre suffisant pour délibérer.

En conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé par voie de scrutin à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein de l'Assemblée.

Monsieur POUGNAND Jérôme ayant obtenu la majorité des suffrages, a été délégué pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

SYNDICAT MIXTE EAUX CONFLUENCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt octobre à 18h30 (20/10/2025), le Comité Syndical dûment convoqué le 14/10/2025, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes de Lizac, sous la présidence de M. BESIERS Jean-Philippe, Maire de Castelsarrasin, Président du Syndicat Mixte Eaux Confluences.

-Nombre de membres en exercice : **37**

-Date de convocation du comité syndical : 14/10/2025

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mme AVARELLO Georgette, M. BESIERS Jean-Philippe, M. BOUCHE Bernard, M. CADIOU Jean-Pierre, M. COSTES Christian, M. COUREAU Jean-Louis (Délégué suppléant), M. DELBOULBES Didier, M. DELFAU Jean-Claude, M. FOURLENTI Alain, Mme FURLAN Hélène, M. GALLO Daniel, M. GARCIA Philippe, M. JOLYS Sébastien, M. KOZLOWSKI Eric, M. LACOMBE José, Mme LEGAL Nadine, M. LOPEZ Romain, M. MASSIMINO Francis, M. MIRAMONT Jean-Marc, M. PORTAL Guy, M. POUGNAND Jérôme, M. PREVEDELLO Xavier, Mme SCHATTEL Danièle, M. SPESSATO Jean-Louis, M. THIERS Jean-Christophe, M. VALEYE Romain, M. VIGNAUX Christian.

Absents excusés : Mme BAJON –ARNAL Jeanine (procuration M. BESIERS), M. CHAMPAIN Christophe, M. DAL CORSO Michel, M. DUPUY Guy, M. DELLAC Didier, M. FERVAL Jean-Philippe, M. LACROIX Frédéric (Délégué suppléant), M. LAFFORGUE Jacques (procuration Mme LEGAL), M. LOURMEDE Guy, M. PORTES Luc.

Délégués en exercice : 37

- Présents : **27**

- Votants : 29

Formant nombre suffisant pour délibérer.

En conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé par voie de scrutin à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein de l'Assemblée.

Monsieur POUGNAND Jérôme ayant obtenu la majorité des suffrages, a été délégué pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération N° 2025-10-20-08
Participation Financière à l'assainissement collectif
Annule et remplace la délibération N°2023-02-21-03

EXPOSE :

Il est aujourd'hui difficile pour notre syndicat de financer les extensions d'assainissement collectif qui pourtant sont liées au PLU-(IH), c'est pourquoi il est proposé de revoir les règles de participations financières à l'assainissement collectif que l'on avait fixé en 2020 et élargie au port en 2023.

Pour rappel :

Maison individuelle nouvelle : 16 € le m² au plancher
Maison individuelle existante : 1 052 €
Logements collectif nouveaux (par logement) : 10 € le m² au plancher
Logement collectif existant : 520 €
Locaux commerciaux : 3 € le m²
Hébergement hôtelier : 5 € le m²
Bâtiment agricole ou forestier 3 € le m²
Port : 75 € par équivalent habitant

Le bureau après avoir entendu plusieurs propositions a décidé de proposer aux votes du comité les montants suivants :

Maison individuelle nouvelle : 20 € le m² au plancher
Maison individuelle existante : 1 500 €
Logements collectif nouveaux (par logement) : 16 € le m² au plancher
Logement collectif existant : 1 000 €
Locaux commerciaux : 7 € le m²
Hébergement hôtelier : 7 € le m²
Bâtiment agricole ou forestier : 7 € le m²
Port : 75 € par équivalent habitant

DECISION DU CONSEIL :

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré le conseil syndical :

VALIDE la mise en œuvre de cette nouvelle participation ;

ACCEPTE les montants proposés par le bureau ;

CHARGE le Président de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
LE PRESIDENT DU SYNDICAT MIXTE EAUX CONFLUENCES

Pour : 29 (27 votes + 2 procurations)

Contre : 0

Abstention : 0



FEUILLE DE PRESENCE COMITE SYNDICAL DU 20 octobre 2025				Envoyé en préfecture le 27/10/2025 Reçu en préfecture le 27/10/2025 Publié le Présent ID : 082-200089126-20251027-0820102025-DE
NOM	Prénom	Représentant la commune de	Qualité	
AVARELLO	Georgette	Castelmayran	Vice-Présidente	
BAJON-ARNAL	Jeanine	Castelsarrasin	Déléguee	Excusée Procuration Jean Philippe Besiers
BESIERS	Jean-philippe	Castelsarrasin	Président	
BOUCHÉ	Bernard	Saint-Nicolas de la Grave	Délégué	
CADIOU	Jean-Pierre	Labourgade	Délégué	
CHAMPAIN	Christophe	Coutures	Délégué	Excusé
COSTES	Christian	Caumont	Délégué	
DAL CORSO	Michel	Castelsarrasin	Vice-Président	Excusé
DELBOULBES	Didier	Saint-Nicolas de la Grave	Vice-Président	
DELFAU	Jean-Claude	Lavilledieu du Temple	Délégué	
DUPUY	Guy	Castelferrus	Vice-Président	Excusé
<i>BUREAU</i> FAURIE	Jean-Claude	Larrazet	Délégué	
DELLAC	Didier	Lafitte	Délégué	
FERVAL	Jean-Philippe	Castelsarrasin	Délégué	Excusé
FOURLENTI	Alain	Castelsarrasin	Délégué	
FURLAN	Hélène	Castelsarrasin	Déléguee	
GALLO	Daniel	Lavilledieu du Temple	Vice-Président	
GARCIA	Philippe	Moissac	Délégué	
<i>Joly</i> LAVERGNE	Yannick <i>SEBASTIEN</i>	Saint Arroumex	Délégué suppléant	
KOZLOWSKI	Eric	Castelsarrasin	Délégué	
LACOMBE	José	Meuzac	Vice-Président	
LACROIX	Frédéric	Labastide du Temple	Délégué suppléant	
LAFFORGUE	Jacques	Angeville	Délégué	Excusé Procuration Nadine LEGAL
LEGAL	Nadine	Fajolles	Déléguee	
LOPEZ	Romain	Moissac	Vice-Président	
LOURMEDE	Guy	Moissac	Délégué	
MASSIMINO	Francis	GM pour Albefeuille	Délégué	
MIRAMONT	Jean-Marc	Les Barthes	Délégué	
PORTAL	Guy	Barry d'Islemade	Délégué	
PORTES	Luc	Moissac	Délégué	
POUGNAND	Jérôme	Moissac	Vice-Président	
PREVEDELLO	Xavier	Saint Porquier	Vice-Président	
SCHATTEL	Danielle	Moissac	Déléguee	
SPESSATO	Jean-Louis	Saint-Aignan	Délégué	
THIERS	Jean-Christophe	Moissac	Délégué	
VALEYE	Romain	Lizac	Vice-Président	
VIGNAUX	Christian	Garganvillar	Délégué	
TOTAL			37	